



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 3 février 2014, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Étienne Prévost, James Allan et Patrice Nadeau.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

**2014-027 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse suppléante ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2014-028 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2014 ;
5. Adoption du règlement numéro 461 décrétant la rémunération et l'allocation des dépenses des élus municipaux ;
6. Adoption du règlement numéro 462 donnant un code d'éthique et de déontologie aux élus de la municipalité de Kinnear's Mills ;
7. Versement des subventions et autorisation de dépenses aux divers comités ;
8. Gala reconnaissance Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches ;
9. Activités de mise en valeur de la rivière Osgood ;
10. Renouvellement de l'assurance dommages pour l'année 2014-2015 ;
11. Achat du terrain appartenant à Monsieur Rufus Jamieson ;
12. Demande d'aide financière « Groupe d'entraide Cancer et Vie » ;
13. Correspondance ;
14. Comptes du mois ;
15. Période de questions ;
16. Divers ;
17. Levée de la séance.

**2014-029 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014.

**2014-030 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire le mandat du cabinet Raymond Chabot, Grant Thornton à titre de vérificateur de la municipalité pour l'année 2014.

**2014-031 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 461 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DES DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 461 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture ;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n° 461 concernant la rémunération et l'allocation des dépenses des élus municipaux.

**2014-032 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 462 DONNANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ QUI REMPLACE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 443 DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

**ATTENDU QUE** la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux ;

**ATTENDU QUE** le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit l'adopter par règlement au plus tard le 28 février 2014 ;

**ATTENDU QUE** les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance tenue par ce Conseil le 13 janvier 2014 ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu une copie du règlement numéro 462 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

**ATTENDU QUE** tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Céline Landry appuyé par Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 462 portant sur le code d'éthique et de déontologie est et soit adopté.

**2014-033 VERSEMENT DES SUBVENTIONS ET AUTORISATION DE DÉPENSES AUX DIVERS COMITÉS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement des subventions et les dépenses suivantes aux comités de la municipalité en 2014 :

- Une subvention de 8 500 \$ au Comité des loisirs.
- Une subvention de 2 085 \$ au Comité de la bibliothèque.
- Une subvention de 3 200 \$ au Comité d'embellissement.
- Une subvention de 6 500 \$ au Comité Héritage Kinnear's Mills.
- Une subvention de 5 000 \$ au Comité famille.

**2014-034 GALA RECONNAISSANCE RÉSEAU DES GROUPES DE FEMMES CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Il est proposé par Michel Breton appuyé par Patrice Nadeau et résolu que Céline Landry et Michelle Pageau participent au Gala reconnaissance pour toutes les femmes qui s'investissent pour le mieux-être de leur collectivité et de payer les frais d'inscription de 50,00 \$.

**2014-035 ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE OSGOOD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Mathieu Wera-Bussière responsable des activités prévues pour l'année 2014 en ce qui concerne la mise en valeur et les activités de pêche dans la rivière Osgood et d'autoriser celui-ci à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention des subventions requises pour ces activités.

**2014-036 RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE DOMMAGES POUR L'ANNÉE 2014-2015**

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches a procédé à un appel d'offres publiques concernant le renouvellement des assurances des municipalités concernées ;

**ATTENDU QUE** la firme Raymond Chabot Grant Thornton agit à titre de consultant dans ce dossier ;

**ATTENDU QUE** le rapport d'analyse concernant les conditions de renouvellement, préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton -terme 2014-2015 est présenté au Conseil ;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Michel Breton et résolu unanimement de renouveler le portefeuille d'assurances municipales avec la compagnie BFL pour un montant de 4 179 \$, excluant les taxes, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 1<sup>er</sup> mars 2015.

**ADOPTÉE**

**2014-037 ACHAT DU TERRAIN APPARTENANT À MONSIEUR RUFUS JAMIESON**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire acquérir le terrain de Monsieur Rufus Jamieson ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter le terrain situé sur le lot numéro 5A-P, Leeds rang 4, « tel que montré sur le plan en annexe A » appartenant à Monsieur Rufus Jamieson pour le montant de 50 000,00 \$ et ce sous la condition suivante :

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills obtienne l'exclusion à la CPTAQ afin d'agrandir le périmètre urbain ;

**QUE** les frais d'arpentage et de notaire soient payés par la municipalité ;

**QUE** M. Paul Vachon, maire et/ou Madame Claudette Perreault, directrice générale/secrétaire trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer tous les documents requis dans cet achat.

**2014-038      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « GROUPE D'ENTRAIDE CANCER ET VIE »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de répondre négativement à cette demande de contribution.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2014-039      COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	5 510,76
C0003161	Ville de Thetford Mines	717,00
C0003162	Association des directeurs municipaux	467,95
C0003163	Richard Bisson	22 837,87
C0003164	Pagéo enr.	1 558,00
C0003165	Réseau groupe de femmes Chaud-Appal	50,00
C0003167	Régie Intermunicipale région Thetford	679,06
C0003168	9039-4255 Québec Inc. (Beaucesansfil)	68,93
C0003169	Mégaburo	292,73
C0003170	Raymond Chabot Grant Thornton	278,31
C0003171	Société mutuelle de prévention	287,44
C0003172	Corporation informatique Bellechasse	2 466,21
C0003173	Entreprises Sanifer	1 707,62
C0003174	Numérique technologique	358,03
C0003175	Fonds d'information sur le territoire	20,00
C0003176	C. Jacques électrique	156,37
C0003177	Équipements J.-A Marcoux	68,44
C0003178	Municipalité Saint-Jacques-de-Leeds	41 414,16
C0003179	Tourisme région de Thetford	160,00
C0003180	Yves Martineau, notaire	593,90
C0003181	Le Centre du camion (Amiante) inc.	184,32
C0003185	MRC des Appalaches	35,78
C0003186	Postes Canada	144,87
C0003187	Agence de revenu du Canada T4 2013	286,93
C0003188	Ministère du Revenu DAS	1 303,46
C0003189	O'Max communication inc.	832,65
C0003190	Monsieur Victor Dubois	241,45

C0003191	Conseil des aînés et retraités MRC App.	20,00
C0003192	Réseau Biblio	1 612,04
C0003193	Agence de revenu du Canada DAS	618,71
L1400001	Hydro Québec	1 830,24
L1400002	Bell Canada	306,69
L1400003	Société financière Grengo (Photocopieur)	256,39
	<b>Total</b>	<b>88 366,31</b>

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

### **DIVERS**

Madame la conseillère, Céline Landry, invite les citoyens à venir rencontrer les promoteurs du chemin de Saint-Rémi ce dimanche à 19 h à la salle municipale.

**2014-040**

#### **ACHAT D'UNE POLISSEUSE POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 450 \$ plus les taxes pour l'achat d'une polisseuse pour le service d'entretien ménager.

**2014-041**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 13.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

### ***CERTIFICATION DE SIGNATURES***

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

### ***CERTIFICATION DE CRÉDIT***

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de Kinnear's Mills dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

ANNEXE A

Lot 5A-P, Leeds Rang 04 – Terrain à Monsieur Rufus Jamieson

